

ADMINISTRATION

ADMINISTRATION CENTRALE

MINISTÈRE DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DE LA SANTÉ

MINISTÈRE DU BUDGET,
DES COMPTES PUBLICS,
DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS
ET DE LA COHÉSION SOCIALE

Décision du 17 décembre 2010 modifiant la décision du 29 mars 2010 portant nomination des membres siégeant à la commission locale de concertation de la direction de la sécurité sociale

NOR : ETSS1031092S

Le directeur de la sécurité sociale,
Vu la décision du 11 décembre 2000, modifiée par la décision du 2 avril 2001, portant création des commissions locales de concertation ;
Vu la décision du 26 décembre 2005 relative aux commissions locales de concertation ;
Vu la décision du 29 mars 2010 portant nomination des membres siégeant à la commission locale de concertation de la direction de la sécurité sociale,

Décide :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} est modifié comme suit :
M. Thomas Fatome est remplacé par M. François Godineau.
M^e Murielle Monrose est remplacée par M^e Cynthia Métral.

Article 2

Les autres articles sont inchangés.

Article 3

La présente décision modificative sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.
Fait à Paris, le 17 décembre 2010.

Le directeur de la sécurité sociale,
D. LIBAULT